

Article du SIG la lettre n°50 (2003)

La géomatique, enquête de reconnaissance

A travers l'enquête "métiers" menée avant l'été par le CNIG en collaboration avec Georezo et l'Affigeo et celle réalisée par Camille Jullien dans le cadre de sa maîtrise, deux visions de la géomatique s'expriment, parfois très différentes, parfois très proches. La première équipe analysait des descriptions de postes, tandis que la jeune géographe recensait des offres d'emploi. Comment les géomaticiens se voient-ils ? Comment sont-ils perçus par leurs futurs employeurs ? Ces deux enquêtes nous montrent l'émergence d'un domaine en quête de définition.

Deux approches complémentaires

L'enquête "métiers" lancée par le CNIG avec le bras armé du site Georezo et de l'Affigeo a été lancée afin d'alerter l'Agence Nationale Pour l'Emploi de la nécessité de créer une catégorie d'emploi/métier de "géomaticien" au moment où les codes ROME sont en cours de révision. Il s'agissait de tenter de cerner la profession, les postes occupés par ceux qui se disent "géomaticiens" pour ouvrir le débat du côté de l'ANPE. Un questionnaire a été élaboré par les 3 organismes (CNIG, Affigeo, Georezo) puis mis en ligne sur leurs sites respectifs. Plus de 1 000 réponses spontanées ont été renvoyées en trois semaines qu'il a fallu ensuite analyser. Camille Jullien, étudiante de géographie à Paris I, s'est lancée dans l'analyse de plus de 400 offres d'emploi ciblées parus dans différents supports pendant l'année universitaire 2001 – 2002. Elle a soutenu son mémoire en juillet dernier sous le titre "La géomatique : analyse d'une discipline en quête de reconnaissance".

Un métier jeune

L'enquête "métier", basée sur des réponses spontanées à un questionnaire mis en ligne sur plusieurs sites, donne une image relativement jeune et surqualifiée de la profession. Près de 40 % des répondants ont moins de deux ans d'expérience et 67% ont un niveau d'études d'au moins 5 années après le Baccalauréat (essentiellement par le biais d'une formation universitaire de géographe). Pourtant, le salaire moyen reste modeste (entre 1 500 et 1 800 € par mois). L'étude des offres d'emploi présente quelques similitudes remarquables. Oui, la profession est jeune et près de 60 % des annonces demandent des débutants ou des gens ayant moins de deux ans d'expérience. Les types de contrats proposés jouent plutôt en faveur des offres d'emploi qui proposent plus de CDI (65 %) que ne semblent en occuper les géomaticiens (43 % dans les réponses à l'enquête métier).

Entre "géo" et "maticien"

La différence la plus importante concerne les qualifications demandées (annonces) et présentées (enquête métier). Les entreprises et organismes qui embauchent cherchent certes des jeunes, mais assez peu qualifiés : soit ils ne précisent pas ce point (26 % des annonces), soit ils demandent avant tout des techniciens au profil "Bac + 2" (23 %), alors que ces derniers ne représentent que 7 % des réponses à l'enquête métier. Cette dichotomie se retrouve dans les compétences et domaines de formation. Si les formations de géomètres et de géomaticiens sont représentées

dans les mêmes proportions dans les deux études (respectivement environ 10 % et 15 %), le profil informaticien domine nettement dans les annonces (25 % contre seulement 5 % dans l'enquête métier) alors que ce sont principalement des géographes qui sont en poste (38 %). Sommes-nous en train de former trop peu de techniciens ou ceux-ci ne fréquentent-ils que peu des sites comme Georezo, premier pourvoyeur de réponses à l'enquête métier ? Les géographes sont-ils capables d'acquérir les compétences informatiques nécessaires à la pratique de la géomatique ?

Un travail centré sur les bases de données

Hélène Mathian, du laboratoire Géographie-Cités du CNRS, qui a fait partie du jury de maîtrise de Céline Jullien a pris le temps de faire quelques analyses statistiques de co-occurrences sur l'enquête métier, qui affinent l'analyse des tâches quotidiennes des géomaticiens en poste. "Une activité se détache très nettement : dans 45 % des cas, elle consiste à développer et à mettre en place un SIG, ce qui correspond bien à la grande fréquence d'apparition des intitulés de poste de type "chef de projet SIG" ou "chargé de mission SIG"" remarque Hélène Mathian. La cartographie est également bien représentée (40 % des cas). Viennent ensuite deux regroupements d'activités : acquisition/intégration de données, gestion et administration de bases de données, conception et développement de bases de données. Ce groupe, représenté entre 25 et 30 % des cas, reprend bien les tâches liées aux bases de données géographiques. Le deuxième ensemble, un peu plus faiblement représenté (entre 20 et 25 % des cas) regroupe les activités amont et aval : numérisation, échange de données, statistiques.

Ces deux enquêtes mériteraient d'être analysées et commentées de façon plus exhaustive car elles permettent de mieux cerner un ensemble professionnel encore flou. L'ANPE a reçu les résultats de l'enquête métier et semble convaincue de la nécessité de créer une fiche emploi/métier "qui agrègera les différents métiers qui produisent, traitent... de l'information géographique. [...] Elle pourrait s'intituler "technicien de l'information géographique" et sera développée en 2004" indiquait Philippe Fouquet de l'ANPE dans un message électronique à Afigeo. Par ailleurs, la création d'une nouvelle famille autour de "l'aménagement du territoire et l'environnement" pourrait également être mise à l'étude. De son côté, le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) étudie la possibilité d'intégrer une option géomatique au concours de technicien territorial (elle n'existe que pour le concours d'ingénieur). Petit à petit, avec ses contradictions internes et ses zones d'ombre, la géomatique entre dans les mœurs.

Pour en savoir plus, le site d'Afigeo (www.afegeo.asso.fr, rubrique activités) propose plusieurs documents sur l'enquête métier (présentation, rapport d'étape). Hélène Mathian a également réalisé un poster pour le festival de la géographie de Saint-Dié.